

SOUS LA DIRECTION DE MAUD NAVARRE

LA GRANDE HISTOIRE DU FÉMINISME

Par Camille Froidevaux-Metterie, Manon Garcia, Michelle Perrot,
Michèle Riot-Sarcey, Joan Scott, Françoise Thébaud...



Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion/Distribution : Interforum

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2022**

38, rue Rantheaume BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361067595

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Publié avec le concours de la région **Bourgogne-Franche-Comté**

LA GRANDE **HISTOIRE DU** **FÉMINISME**

SOUS LA DIRECTION DE MAUD NAVARRE



collection


Sommaire

<u>La force d'une idée, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>9</u>
<u>Le féminisme, des suffragettes à l'ère #MeToo, <i>Martine Fournier</i></u>	<u>13</u>
<u>La guerre des féminismes, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>25</u>

PREMIÈRE PARTIE

Du 19^e siècle à la Seconde Guerre mondiale

<u>La naissance d'une cause collective, <i>Sophie Delvallez, Isabelle Matamaros et Michèle Riot-Sarcey</i></u>	<u>49</u>
<u>Extrait de la <i>Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne</i></u>	<u>64</u>
<u>Extrait de la <i>Déclaration de sentiments</i></u>	<u>66</u>
<u>Portraits : Léon Richer, Maria Deraismes, Flora Tristan, <i>Chloé Rébillard, Maud Navarre</i></u>	<u>68</u>
<u>La longue marche pour le droit de vote, <i>Françoise Thébaud</i></u>	<u>73</u>
<u>Portraits : Hubertine Auclert, André Léo, Louise Michel, Marguerite Durand, Madeleine Pelletier, Jeanne Bouvier, <i>Chloé Rébillard</i></u>	<u>82</u>
<u>Quand la guerre divise les féministes, <i>Françoise Thébaud</i></u>	<u>90</u>
<u>Conseil national des femmes françaises, le temps de la réforme, <i>Anne Cova</i></u>	<u>105</u>

DEUXIÈME PARTIE

Des années 1950 aux années 1980

<u>Mai 68, une occasion manquée ?, <i>Bibia Pavard</i></u>	<u>121</u>
<u>MLF, la révolution festive, <i>Justine Zeller</i></u>	<u>133</u>
<u>Portrait : Antoinette Fouque, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>142</u>

<u>Le droit à l'avortement comme cheval de bataille,</u> <u><i>Justine Zeller</i></u>	<u>145</u>
<u>Portrait : Gisèle Halimi, <i>Chloé Rébillard</i></u>	<u>151</u>
<u>Le tournant des années 1980, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>155</u>
<u>Portrait : Simone Veil, <i>Chloé Rébillard</i></u>	<u>165</u>
<u>Tour du monde des féminismes,</u> <u><i>Maud Navarre</i> et <i>Kim Paradis</i></u>	<u>166</u>

TROISIÈME PARTIE

Des années 1990 à nos jours

<u>Les féminismes à l'heure de la mondialisation,</u> <u><i>Florence Rochefort</i></u>	<u>181</u>
<u>Tour du monde des mobilisations,</u> <u><i>Justine Canonne</i> et <i>Maud Navarre</i></u>	<u>188</u>
<u>Le temps de la parité, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>199</u>
<u>Les femmes sont des hommes politiques</u> <u>comme les autres, entretien avec <i>Joan Scott</i></u>	<u>207</u>
<u>Ouvrir les religions aux femmes, <i>Florence Rochefort</i></u>	<u>219</u>
<u>Quand les féministes musulmanes relisent le Coran</u> <u><i>Maud Navarre</i></u>	<u>226</u>
<u>L'éthique du <i>care</i>, de la théorie à la politique,</u> <u><i>Fabienne Brugère</i></u>	<u>229</u>
<u>L'éveil de la cause lesbienne, <i>Marion Rousset</i></u>	<u>241</u>
<u>Portrait : <i>Monique Wittig</i>, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>246</u>
<u>Transféminisme, s'affranchir du genre, <i>Marion Rousset</i></u>	<u>249</u>
<u><i>Black feminism</i>, penser les oppressions multiples</u> <u><i>Maud Navarre</i></u>	<u>254</u>
<u>L'écoféminisme, un mouvement international</u> <u><i>Laurence Hansen-Løve</i></u>	<u>257</u>
<u>Portrait : <i>Françoise d'Eaubonne</i>, <i>Maud Navarre</i></u>	<u>268</u>
<u>Trois figures de l'écoféminisme,</u> <u><i>Laurence Hansen-Løve</i></u>	<u>270</u>
<u>Haro sur les violences sexuelles !, <i>Pauline Delage</i></u>	<u>275</u>

<u>La nouvelle bataille de l'intime,</u> <u>entretien avec Camille Froidevaux-Metterie</u>	<u>287</u>
<u>Pop féminisme, une démocratisation du mouvement ?</u> <u>Maud Navarre</u>	<u>298</u>

QUATRIÈME PARTIE

Le féminisme dans les sciences humaines

<u>Théories et courants, Martine Fournier</u>	<u>302</u>
<u>Les femmes ont une histoire,</u> <u>entretien avec Michelle Perrot</u>	<u>309</u>
<u>« La plupart des grands philosophes</u> <u>ont tenu les femmes pour inférieures »,</u> <u>entretien avec Manon Garcia</u>	<u>321</u>
<u>Jusqu'où féminiser la langue ?, Martine Fournier</u>	<u>333</u>
<u>« La langue française n'est pas sexiste »,</u> <u>questions à Eliane Viennot</u>	<u>347</u>

<u>Contributrices</u>	<u>355</u>
-----------------------	------------

<u>Bibliographie</u>	<u>357</u>
----------------------	------------



LA FORCE D'UNE IDÉE

Depuis ses origines, le mouvement féministe a déployé une énergie phénoménale pour défendre les droits des femmes. Les militantes ont dû faire preuve de courage, de ténacité et de créativité. La recette de leur succès tient en grande partie à la diversité des rhétoriques et aux mobilisations originales qu'elles ont déployées.

Le féminisme se veut pluriel dès son commencement. Il s'inscrit dans les courants de pensée de son temps : libéral, socialiste et révolutionnaire ; différentialiste, marxiste ou matérialiste à l'heure des théories de la domination sociale ; lesbien, égalitariste, du *care*, écologique, transhumaniste, queer de nos jours, avec le triomphe des quêtes identitaires. Bien sûr, certains courants ont tenté de prendre le dessus. Les passes d'armes étaient parfois vives voire violentes, mais l'union l'emportait pour défendre les droits des femmes.

Cette diversité a fait la force du mouvement et sa richesse. Grâce à ses multiples déclinaisons (religieux ou laïque ; ouvrier, populaire ou bourgeois...), le féminisme a fini par parler à toutes les femmes. Il s'est construit comme une revendication internationale. Dès le 19^e siècle, les sphères militantes s'élargissent au-delà des pays occidentaux qui les ont vues naître. Ainsi sont apparus le courant anticolonial ou les congrès internationaux de femmes ; puis le *black feminism* et des courants intersectionnels, à la croisée de différentes caractéristiques (genre, « races », classes sociales, sexualités). L'Onu et l'Union européenne ont aussi relayé la cause.

Le féminisme trouve toujours un moyen de s'exprimer, même dans des périodes plus compliquées comme lors des guerres mondiales. C'est ce qui en fait une idée forte, une idée indispensable, mais pas indépassable, car il est aussi devenu la porte d'entrée pour penser d'autres émancipations : la reconnaissance des identités LGBTQI+ ou encore l'*empowerment* des femmes minoritaires et marginalisées (autochtones, musulmanes, dalits...).

Porte ouverte à d'autres manières de percevoir la vie collective et la place de chacun, le féminisme n'a pas fini d'écrire son histoire et ainsi, d'apporter un autre regard sur notre commune humanité.

C'est cette grande histoire, vivante et palpitante, que nous vous racontons dans ce livre.

Maud Navarre

LE FÉMINISME, DES SUFFRAGETTES À L'ÈRE #METOO

Martine Fournier

Ancienne rédactrice en cheffe
de la revue
Sciences Humaines.



En 1880, Hubertine Auclert, fondatrice du journal suffragiste *La Citoyenne*, est un jour arrêtée par la police. Le rapport qui s'ensuit la décrit comme « affligée de folie ou d'hystérie, une maladie qui la porte à se penser l'égale des hommes¹ ». Qui pourrait nier que bien de l'eau a coulé depuis 150 ans!

Si l'idée d'égalité entre les sexes a une histoire ancienne, portée au fil des siècles par de nombreuses pionnières², le terme de féminisme est entré par effraction dans le langage du 19^e siècle. D'abord employé péjorativement pour désigner des hommes peu virils, il ne prendra son sens moderne qu'à la toute fin du siècle, avec les premiers combats des suffragettes qui réclament le droit de vote. Sans pour autant se défaire de sa connotation péjorative qui agonise lentement, sans jamais rendre son dernier souffle...

Mais qu'importe! Aujourd'hui, les sociologues s'accordent à voir le mouvement féministe comme le plus important mouvement social de la modernité.

1- C. Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999.

2- M. Fournier (dir.), *Histoires de pionnières*, Éditions Sciences Humaines, 2018.

Il a œuvré à mettre fin à des millénaires d'une partition dans laquelle la moitié de l'humanité était entièrement vouée au rôle d'épouse et de mère, exclue des études, de la citoyenneté, et des lieux de pouvoir. Aujourd'hui, les combats pour l'égalité des sexes sont présents sur toute la planète. Avec des décalages et des particularismes liés à chaque culture. D'abord apparu dans les pays occidentaux en même temps que progressait l'idée de démocratie, le féminisme est présent aujourd'hui sur l'ensemble des continents de l'Amérique latine aux pays arabes, de l'Asie à l'Afrique subsaharienne...

Une histoire conflictuelle

L'histoire du mouvement féministe est discontinue; elle s'est déployée par vagues successives. Le 19^e siècle a été celui de la lutte pour les droits civiques. Alors que la Révolution française a proclamé les droits de l'homme et du citoyen, elle a laissé les femmes aux portes de la cité. Les luttes du 19^e siècle sont polarisées autour de la revendication de droits civiques, économiques et éducatifs. La seconde vague naît au tournant des années 1960-1970. Inscrite dans la mouvance de la contre-culture qui puise ses racines dans le marxisme et la psychanalyse, la nouvelle génération de féministes, beaucoup plus radicales, oriente ses combats sur le corps et la sexualité, brisant les tabous les plus ancrés sur la libre disposition de leur corps, mais aussi la liberté d'aimer en choisissant

son orientation sexuelle. Les combats des féministes des années 1970, n'auront pas été vains (notamment le droit à l'IVG). Parallèlement à ces luttes, les filles sont devenues aussi nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études et ont investi massivement le marché du travail. Les années 1980 sont marquées par de nombreuses avancées pour les droits des femmes, à l'initiative des États et des institutions internationales comme l'Europe ou l'Onu.

Progressivement, le féminisme a acquis « une reconnaissance institutionnelle et une légitimité intellectuelle », écrivent en 2005 Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel. Bien des historiennes voient alors la troisième vague du militantisme féministe comme une myriade de luttes contre des oppressions croisées ou cumulées. Selon l'historienne Christine Bard: « Le féminisme est plus que jamais divers dans ses revendications, dans les générations impliquées, dans les moyens d'action, avec un spectre philosophique, politique, idéologique extrêmement large. »

**Le féminisme
a acquis « une
reconnaissance
institutionnelle
et une légitimité
intellectuelle »**

**F. Rochefort et
M. Zancarini-Fournel**

La montée en puissance du genre

De fait, dans une sorte de boucle rétroactive, les différents activistes ont suscité des travaux de recherche et des théorisations qui continuent de nourrir les militantismes.

Dès les années 1960 aux États-Unis, naissent dans les universités américaines les *women's studies* avec leurs laboratoires de recherche, leurs revues et leurs éditions. Ce sont des philosophes français qui inspirent le féminisme américain : l'essai de Simone de Beauvoir – *Le Deuxième Sexe* paru en 1949 – devient la référence fondatrice. À partir des années 1980, la « *French theory* », s'inspirant d'une pensée de la déconstruction portée par des penseurs comme Michel Foucault, Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Jacques Lacan ou Louis Althusser, est très en vogue dans les départements de sciences humaines et de littérature. Dans une perspective constructiviste qui connaît son essor avec le développement des *cultural studies* dans les pays anglo-saxons, la notion de genre met l'accent sur l'origine sociale et culturelle (construite) de la différence des sexes. Les départements de *gender studies*, incluant les *women* et *men's studies*, *gay and lesbian studies*, vont alors se multiplier. Aujourd'hui, partout dans le monde, la différence de traitement des femmes et des hommes est étudiée sous l'égide du genre.

C'est paradoxalement, en France que la notion tarde à s'installer. Jusqu'aux années 1990, la voie américaine

est perçue comme l'expression subversive d'un féminisme « radical », fortement teinté de différentialisme, qui fait redouter à certains une guerre des sexes. Dans l'Hexagone, un féminisme universaliste domine, axé sur la recherche d'égalité entre hommes et femmes. Les théories « matérialistes », influencées par le marxisme et le structuralisme, étudient les inégalités au travail et dans la vie privée. La différence des sexes est qualifiée de « sexe social », ou de « rapports sociaux de sexe ». C'est avec l'afflux des filles dans les universités que la notion de genre, perçue comme plus opérationnelle, s'installe progressivement dans les années 1990. Si les premiers colloques féministes se sont heurtés à la résistance d'une hiérarchie universitaire très masculine, la France a depuis rattrapé son retard. Les études de genre sont aujourd'hui présentes dans la plupart des universités et dans des institutions comme le CNRS et l'EHESS. Les publications sont devenues exponentielles. Le tout porté par des impulsions gouvernementales, tendant à encourager l'égalité hommes-femmes dès la plus petite enfance.

Depuis les années 2000, les nouvelles générations de chercheuses féministes s'inscrivent dans les théorisations multiples issues d'études de genre qui se sont internationalisées. Comme le soulignent les sociologues Éléonore Lépinard et Marylène Lieber³, les nouvelles épistémologies féministes ont produit

3- É. Lépinard et M. Lieber, *Les Théories en études de genre*, La Découverte, 2020.

de nouveaux savoirs, de nouveaux concepts et même de nouveaux termes juridiques qui éclairent la vie des femmes: *care*, charge mentale, plafond de verre, double journée de travail, violences sexuelles...

Au total, la charge critique des mouvements féministes a engendré de nombreux progrès pour les femmes. Elles ont désormais, dans les démocraties les plus avancées, accès à toutes les sphères de la vie sociale et à la libre disposition de leur corps. Même si de nombreux retards et de nombreuses



discriminations, que les militantes continuent de traquer, perdurent.

En 2017, lorsqu'éclate l'affaire #MeToo, les femmes dégoupillent un ressort caché de la domination masculine en dénonçant les formes de harcèlement sexuel que nombre d'entre elles subissent. L'historienne Michelle Perrot parle d'une « déflagration (...) d'un événement majeur qui s'inscrira certainement dans une évolution plus longue ». Une nouvelle étape de l'émancipation des femmes resterait-elle à écrire ?



Existe-t-il des vagues féministes ?

L'idée d'une première et deuxième vague se consolide dans les années 1970 aux États-Unis. Pourtant, dès les années 1980, le terme « vague » est contesté. L'historienne Verta Taylor montre dans sa thèse qu'aux États-Unis, les suffragettes se sont reconverties dans le NOW (National Organization for Women) pendant les années 1945-1960. En France, Sylvie Chaperon étudie le « creux » de la vague (1945-1970) qui porte mal son nom. Les écrits de Simone de Beauvoir (*Le Deuxième Sexe*, 1949) infusent et jouent un rôle majeur dans la redéfinition du féminisme pendant cette période.

Malgré ces remises en question, le terme de vague reste fréquemment utilisé car la notion, bien qu'imparfaite, permet de délimiter des périodes et des contextes, ce qui est utile pour comprendre et enseigner l'histoire. Elle évoque aussi la puissance d'un mouvement qui entend balayer et changer la société.

M. N.

À lire :

- B. Pavard, « Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes », *Itinéraires*, 2017/2018 (en ligne).

L'apport des sciences humaines

Aujourd'hui massivement présentes dans les sciences humaines, les femmes livrent dans leurs recherches de nouveaux points de vue. En France, l'historienne Michelle Perrot va engendrer un véritable renouvellement des recherches historiques en publiant, avec Georges Duby, une monumentale *Histoire des femmes* (1992, 5 vol.). En 1998, Françoise Thébaud encourage l'écriture d'une « histoire au féminin » (*Écrire l'histoire des femmes. Bilans et perspectives*). Depuis, les travaux ont fait émerger de nouveaux sujets telles la famille, la violence, la sexualité, permettant de déconstruire la frontière entre les espaces public et privé. En 2020, c'est une préhistorienne, Marylène Patou-Mathis, qui publie *L'homme préhistorique est aussi une femme*, alertant sur l'invisibilité des femmes dans une histoire jusque-là écrite au masculin.

Ce changement a irrigué l'ensemble des sciences humaines : sociologues, anthropologues, psychologues, économistes, juristes... Aujourd'hui, en France, la philosophie morale est revisitée par des figures comme Sandra Laugier et Elsa Dorlin (*Le Souci des autres. Éthique et politique du care*, 2011 avec Patricia Paperman). De son côté, la politiste Camille Froidevaux-Metterie se réclame d'un point de vue phénoménologique qui redonne une place à la nature des corps pour analyser la spécificité des expériences féminines (*La Révolution du féminin*, 2015).

M. F.

LA GUERRE DES FÉMINISMES

Maud Navarre

Sociologue, journaliste scientifique
et cheffe de rubrique pour la revue
Sciences Humaines.



Aujourd'hui, le féminisme ressemble à un champ de bataille entre celles qui dénoncent les violences sexuelles et celles qui défendent le droit d'être importunées dans l'espace public; celles qui revendiquent le droit de porter le voile – ou plus – au nom de la liberté individuelle et celles qui considèrent que c'est une oppression des femmes; celles qui promeuvent la parité dans les instances de directions et celles qui considèrent qu'il s'agit d'une revendication bourgeoise... Pourquoi autant de clivages? Les travaux des historiennes montrent que dès ses origines, le mouvement a été traversé par de nombreuses oppositions. Retracer l'histoire de ces tensions permet de comprendre les oppositions actuelles.

Selon l'historienne Florence Rochefort, le féminisme se définit comme le « combat en faveur des droits des femmes et de leur liberté de penser et d'agir ». Ce mouvement se développe à la fin du 18^e siècle, dans les sociétés occidentales. Avant cette période, quelques

hommes – mais aussi des femmes – critiquent déjà les rôles et stéréotypes accolés à chaque sexe. Par exemple, à la Renaissance, la célèbre philosophe Christine de Pisan dénonce les mœurs de l'époque qui restreignent la liberté des femmes. Cependant, on ne peut pas parler de mouvement avant le 18^e siècle, car ces pionnières demeurent isolées.

Le féminisme se développe en même temps qu'émergent les revendications en faveur des droits à la citoyenneté et à l'égalité (Révolution américaine de 1763 ; Révolution française de 1789). Des voix s'élèvent alors et demandent que les femmes bénéficient elles aussi des nouveaux droits obtenus par les hommes (vote, liberté individuelle...). Les lois de l'époque organisent alors des conditions de vie distinctes selon les sexes. Tel est le cas notamment du *Common Law* américain ou encore du Code civil français instauré en 1804. Dans ces textes, les femmes se voient assignées à la sphère familiale, soumises à l'autorité de leur mari (ou de leur père) et elles ne peuvent prétendre qu'à une éducation sommaire, notamment pour les aider à accomplir les tâches domestiques.

La femme de lettres et philosophe Olympe de Gouges, qui sera guillotinée en 1793, est souvent considérée comme une figure pionnière du féminisme français. Cette dernière rédige *la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791 qu'elle adresse à la reine Marie-Antoinette. Elle réclame les mêmes droits civils et politiques pour les femmes et pour

les hommes. À la même époque, d'autres féministes s'illustrent ailleurs en Occident : le philosophe prussien Theodor von Hippel, l'écrivaine et philosophe Mary Wollstonecraft en Angleterre. Ces féministes proviennent souvent de la petite classe moyenne bourgeoise, ce qui marque durablement la réputation du mouvement : le féminisme est considéré dès ses origines comme une revendication bourgeoise.

Libéraux contre socialistes

Les premiers clivages apparaissent dans la seconde moitié du 19^e siècle, alors que se développent les idéologies modernes comme le libéralisme et le socialisme. Les féministes libéraux militent pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, notamment en matière d'éducation. Ils prolongent d'une certaine manière les ambitions des révolutionnaires : conquérir des droits pour les femmes. En France, Maria Deraisme figure comme l'une des principales représentantes de cette tendance. Femme de lettres bourgeoise, elle donne des conférences dans les années 1868-1870

Le féminisme se définit comme le « combat en faveur des droits des femmes et de leur liberté de penser et d'agir »

F. Rochefort

dans les cercles d'amis du franc-maçon Léon Richer. Elle promeut un féminisme républicain : les femmes doivent choisir leur destinée, notamment une éducation qui leur convient ; elles doivent pouvoir faire ce qu'elles souhaitent, sans se restreindre à la sphère privée. Aux États-Unis, ce courant libéral est incarné par des intellectuels comme le philosophe John Stuart Mill ou encore son épouse Harriet Taylor, également féministe et philosophe. Tous deux partagent une ambition internationale pour le féminisme. Cette ambition est moins développée par les féministes libérales françaises.

Les féministes socialistes, quant à elles, considèrent que les femmes subissent une double domination : par le patriarcat et par le capitalisme. Ils défendent « l'émancipation des femmes », en particulier des plus pauvres, et s'opposent au féminisme libéral considéré comme bourgeois. Les féministes socialistes revendiquent l'égalité des droits, mais entendent aussi accompagner les femmes par une éducation capable de révolutionner les mœurs. En France, ce courant se développe dans la veine des utopies socialistes du 19^e siècle portée par des penseurs comme Saint-Simon (1760-1825) ou encore Charles Fourier (1772-1837). La communarde André Léo (1824-1900) en est l'une des principales représentantes. Elle défend une instruction laïque et mixte et veut venir en aide aux femmes pauvres. A. Léo revendique des droits pour les femmes, en tant qu'individu et non à cause de la place particulière qu'elles occupent dans la société.

Ce courant du féminisme se retrouve aussi au Royaume-Uni, avec l'utopiste William Thompson (1775-1833) qui promeut la prise en charge collective des tâches ménagères et des enfants dans des coopératives communautaires, afin de soulager les femmes. Aux États-Unis, naissent des réflexions sur le travail ménager qui incombe aux femmes. Il s'agit de les aider à s'en émanciper.

Internationalistes contre nationalistes

Vers la fin du 19^e siècle, le féminisme s'internationalise. Un premier Congrès international des femmes a lieu à Paris en 1878. Dix ans plus tard est créé le Conseil international des femmes (Cif) : il fédère des antennes locales, dans différents pays. Il s'agit alors de regrouper les féministes au-delà des clivages partisans et géographiques.

Une cause les fédère à travers la planète : le droit de vote des femmes. La plupart des pays dans le monde ne le reconnaissent pas à cette époque. Les féministes se mobilisent. En 1904, l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes (AISF) est fondée. L'organisation tient un congrès tous les deux ans et publie un journal. Une organisation masculine partage le même but. Dès 1913, l'AISF a plus d'antennes nationales que le Cif. En 1929, l'organisme possède une cinquantaine d'antennes nationales dans des pays occidentaux, mais aussi à Cuba, en Chine, en Syrie, en Turquie, en Égypte...

Des féministes abolitionnistes

Au 19^e siècle, le féminisme se développe aussi au sein du mouvement contre l'esclavage. Des intellectuelles abolitionnistes réclament la suppression des différences de traitement entre les hommes et les femmes esclaves. En Grande-Bretagne, il s'agit de quakers britanniques comme Anne Knight ou encore de féministes américaines comme Lucretia Mott et Lucy Stone. Cependant, elles peinent à se faire entendre: lors de la Convention mondiale contre l'esclavage, en 1840, à Londres, la prédicatrice L. Mott est privée de parole...

En 1848, un congrès pour les droits des femmes se tient dans l'État de New York. L. Mott en est l'une des organisatrices. Les participants adoptent la *Déclaration des sentiments*. Elle s'inspire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis et affirme le droit des femmes de parler en public sur tous les sujets, la nécessité de réformer le mariage et les lois sur le divorce, de revoir la propriété et la garde des enfants, d'élargir le droit de vote aux femmes.

Une partie du mouvement féministe se structure désormais autour de la question des femmes issues des pays colonisés. Ces réflexions seront également développées par le féminisme anticolonial ou encore par le *black feminism* qui émerge dans les années 1960-1970, avec de célèbres représentantes comme bell hooks, dans le sillage des revendications pour les droits des Afro-Américains.

M. N.

L'internationalisation des questions féminines touche aussi certaines organisations religieuses. On assiste ainsi, au tournant du siècle, à la naissance d'un féminisme religieux. Par exemple, en 1893 est créé le Conseil national des femmes juives aux États-Unis, puis, en 1912, le Conseil international des femmes juives. En 1910, est également créée l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC). Ces organisations attestent d'un féminisme modéré: elles ne souhaitent pas nécessairement subvertir les rôles de sexe, mais militent pour que les femmes ne soient exclues ni de la société ni des pratiques religieuses. Elles ciblent en particulier les dogmes oppressifs envers les femmes et demandent leur révision.

L'élan internationaliste est stoppé par les tensions politiques du début du 20^e siècle (opposition entre pays communistes et libéraux; reflux nationalistes; émergence d'un mouvement anticolonialiste). Le féminisme socialiste perd de son unité avec l'arrivée au pouvoir des Bolcheviks. Le tournant nataliste, impulsé par Staline en 1930, provoque des scissions entre les féministes qui dénoncent ces orientations peu favorables à l'émancipation des femmes et les féministes qui veulent malgré tout accorder leur confiance à l'un des premiers leaders communistes.

Lors des conflits mondiaux du début du 20^e siècle, les féministes choisissent souvent de défendre en priorité leur pays. Elles laissent de côté les ambitions internationales. Par exemple, en 1915, le Congrès

international des féministes, qui a lieu à La Haye, peine à rassembler. Il faut attendre la fin du premier conflit mondial pour qu'une forme d'unité revienne. Le pacifisme devient alors l'un des chevaux de bataille des féministes. En 1919, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté est créée. Elle regroupe des femmes de sensibilité radicale, socialiste et communiste. Ces militantes intègrent la Société des nations et la Commission du statut de la femme créé en 1937. C'est le début du féminisme institutionnel.

Féminisme procolonial et féminisme anticolonial

Enfin, parmi les féministes occidentales, certaines s'opposent au colonialisme et à l'attitude procoloniale de leurs consœurs. Ces dernières sont accusées d'utiliser les femmes noires pour se faire valoir auprès des hommes blancs, en montrant leurs capacités « civilisatrices », leur savoir-faire dans les colonies. Leur posture maternaliste à l'égard des femmes noires est dénoncée par des féministes occidentales telles que la journaliste Hubertine Auclert ou encore la théosophe britannique Annie Besant qui milite pour l'indépendance des Indes britanniques.

Des organisations féministes se développent aussi au sein des mouvements nationaux contre la colonisation : en Iran, dans les Indes, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Chine, en Corée (alors colonie du Japon), etc. Ces féministes rejettent les organisations

Les suffragettes passent à l'attaque

En Angleterre, le mouvement suffragiste voit s'affronter deux camps. D'un côté, des féministes pacifistes, comme la modérée Millicent Fawcett, qui veulent faire entendre leur cause par des manifestations et des pétitions. De l'autre, les « suffragettes » qui utilisent des moyens d'action plus radicaux : elles se confrontent aux forces de l'ordre, détériorent l'espace public lors des manifestations, entreprennent des grèves de la faim lorsqu'elles sont emprisonnées, quitte à être gavées de force par les geôliers... Autant de comportements qui contreviennent aux règles de la bienséance féminine de l'époque. Parmi ces suffragettes radicales, figurent la femme politique Emmeline Pankhurst et ses filles ou encore Emily Davison. Cette dernière reste célèbre pour être l'une des rares victimes du féminisme. Elle fut écrasée par un cheval en 1913 alors qu'elle était descendue sur le champ de courses pour brandir une banderole en faveur du suffrage féminin devant le roi d'Angleterre.

Face à ces mobilisations, la Grande-Bretagne accorde le droit de vote aux femmes de plus de 30 ans en 1918 et à toutes les femmes majeures (plus de 21 ans) dix ans plus tard. Selon l'historienne Françoise Rochefort, ce type de militantisme, provocant, voire violent, a inspiré des féministes d'autres pays comme l'Irlande, l'Argentine, la Chine et les États-Unis.

M. N.

À voir :

- *Les Suffragettes*, Film de Sarah Gavron avec Meryl Streep, 2015.

internationales en faveur des droits des femmes : elles les accusent d'être procoloniales. Grâce à ces mouvements, les femmes des colonies acquièrent des droits en même temps que leur pays s'émancipe de la tutelle coloniale. Ces acquis précèdent parfois ceux des femmes occidentales. Par exemple, en Turquie, la révolution kemaliste dans les années 1920 a permis aux femmes d'obtenir le droit de vote dès 1930. Les Françaises ont dû attendre 1944 !

Réformistes contre radicales

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, le féminisme réformiste, impulsé par les organisations internationales, continue de se développer. L'égalité professionnelle, civile et politique entre les femmes et les hommes constitue le principal cheval de bataille. Ce courant féministe modéré se retrouve dans des institutions comme l'Onu, la Commission européenne et les associations féministes internationales. Par exemple, en 1975, l'Onu lance la décennie des femmes et se dote, en 1979, de la *Convention contre toutes les discriminations envers les femmes* (CEDAW). Des ONG se créent pour promouvoir les droits des femmes. Aux États-Unis, l'Organisation nationale pour les femmes (National Organization for Women) est fondée en 1966. Elle est dirigée par l'écrivaine féministe Betty Friedan. Enfin, des États se dotent de structures dédiées aux droits des femmes. Par exemple, en France, le premier secrétariat d'État